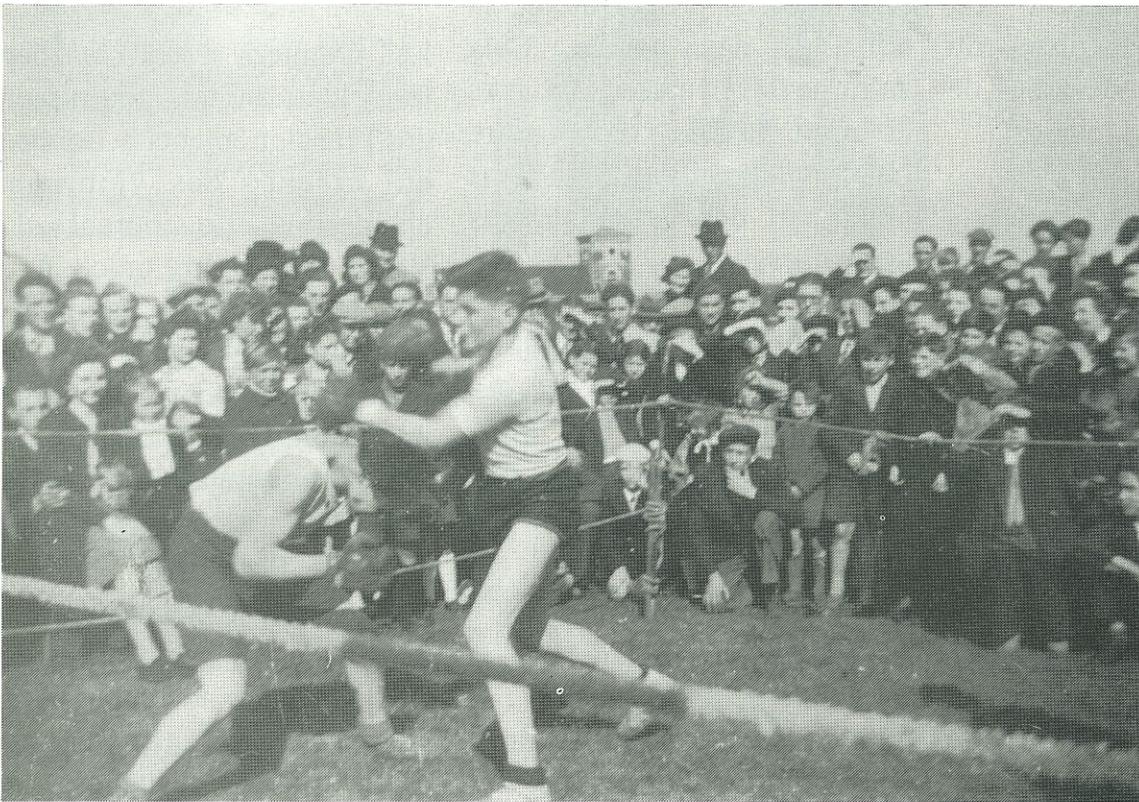




Aulnoy

1939-1945

12



Juin 1944,
matches de boxe
au profit des
prisonniers de
guerre.

Le 2 septembre
1944, Aulnoy est
libérée. 2 auto-
mitrailleuses M.8
du 125e
Escadron
de Cavalerie US
sortent d'Aulnoy
à 17 h 15 et se
dirigent vers
Valenciennes.



La guerre 1939-45 dans le Nord

L'invasion de mai 1940 ravive les terribles souvenirs de 1914. La population est témoin des durs combats, du courage et du sacrifice de nombreux soldats.

Dans le Nord, les habitants voient la violence de l'envahisseur, les réfugiés sur les routes criblés de balles par les appareils de la Luftwaffe, l'ampleur des massacres de civils et de prisonniers.

Le souvenir de l'occupation allemande dans le Nord en 1914-18 est l'une des causes de l'énorme évacuation désordonnée (l'exode). Cette fois les notables, petits et grands, maires, industriels, médecins, gendarmes... sont les premiers à partir, laissant les populations livrées à elles-mêmes.

Dans le chaos de l'été 1940, la population du Nord connaît le découragement qui naît des ruines et aussi de l'impression d'être abandonnée par le peuple français et le gouvernement de Vichy.

Le Nord se retrouve rattaché au commandement militaire de Belgique, les habitants placés en zone interdite sont des otages.

Les Allemands opèrent un pillage méthodique de toutes les richesses provenant de la terre et des usines. Cela entraîne des pénuries massives et rend la vie dans notre région plus difficile que dans la plupart des autres régions françaises.

L'envoi de main-d'œuvre dans les usines allemandes a sans doute été le plus douloureux. Dans le Nord cela commence en 1940 et ce jusqu'en 1943.

La misère se perçoit par la tuberculose, le rachitisme des enfants, les vols alimentaires, la prostitution clandestine. Les gens sont à la recherche de dérivatifs comme le football ou le cinéma.

L'occupation c'est aussi la guerre. Dans le Nord, les Allemands sont partout : des garnisons, des sentinelles, des véhicules militaires. La région reste tout au long de l'occupation (1940-1944) une zone de guerre, les troupes allemandes y sont bien plus nombreuses qu'ailleurs.

La Résistance y est la plus précoce et ses actions les plus diverses. Bien sûr, il n'y a pas de maquis, peu de héros de légende (à l'exception des

chefs tués au combat ou morts en déportation).

Les premiers réseaux cachent les soldats anglais, fournissent des renseignements à Londres et créent des journaux clandestins. Le journal «La Voix du Nord», grâce à la qualité de son information et à l'ouverture d'esprit de ses fondateurs est le plus important.

Plus de la moitié des sabotages et des attentats réalisés sur le sol français le sont dans le Nord-Pas-de-Calais. Cela s'accompagne de répression sanglante, d'exécutions d'otages, de jeunes résistants par dizaines (tel Félicien Joly d'Escaudain).

L'attente du débarquement est interminable.

La libération du Nord est plus rapide encore que l'invasion allemande de 1940, cinq jours suffisent aux troupes alliées (Britanniques, Canadiens, Américains, Polonais) aidés par les F.F.I..

La pénurie (carte de rationnement) est maintenue jusqu'en 1947.

Ce que l'on voyait dans les rues ou sur les murs dans le Nord

Français de la Zone Occupée!

Gardez calme et paix!

Divers événements ont causé la détention d'otages par les troupes allemandes. Pour chacun soldat allemand assassiné 10 otages seront fusillés!

Français! Epargnez nous ce moyen extrême à maintenir l'ordre nécessaire dans la zone occupée.

Gardez la paix et vous aurez la paix!

Affichette allemande posée en 1941 après les premiers attentats.

OUVRIERS FRANÇAIS ET ALLEMANDS UNISSEZ-VOUS



TRAVAILLEZ POUR LA DÉFENSE DE L'EUROPE

Affiche en faveur des travailleurs français et allemands.

Dis, Maman, pourquoi?



Papa est-il mort?

Tract allemand lancé par avion sur le Nord.

A V I S

- 1°)- Tout habitant reste dans son quartier.
- 2°)- Il est défendu d'entrer dans les magasins et dans les autres maisons et de les piller.
- 3°)- Celui qui est pris en train de piller, va être emmené devant le Conseil de Guerre Allemand.
Le pillage peut être puni par la mort.
- 4°)- A partir de 21heures, 30 à 6 heures il est défendu de se promener dans la rue.
- 5°)- Dans chaque commune il doit y avoir un Maire qui donnera à chaque habitant qui doit quitter son quartier un laissez-passer, lequel doit être timbré à la Commandanture ou Mairie.
- 6°)- Chaque Maire doit s'occuper pour le ravitaillement de la population. Ils seront soulagés par la Commandanture.
- 7°)- Les boulangers, les pompiers, les policiers ou les délégués de la Mairie seront munis d'une carte spéciale fournie par la Commandanture.

(BURGHARTZ)

Oberlt. U. ORTSKOMMANDANT

Valenciennois, le 6 Juin 1940.

Affichette allemande en juin 1940, la première d'une longue série.

A TOUS LES FRANÇAIS

La France a perdu une bataille!
Mais la France n'a pas perdu la guerre!

Des gouvernants de rencontre ont pu capituler, cédant à la panique, oubliant l'honneur, livrant le pays à la servitude. Cependant, rien n'est perdu!

Rien n'est perdu, parce que cette guerre est une guerre mondiale. Dans l'univers libre, des forces immenses n'ont pas encore donné. Un jour, ces forces écraseront l'ennemi. Il faut que la France, ce jour-là, soit présente à la victoire. Alors, elle retrouvera sa liberté et sa grandeur. Tel est mon but, mon seul but!

Voilà pourquoi je convie tous les Français, où qu'ils se trouvent, à s'unir à moi dans l'action, dans le sacrifice et dans l'espérance.

Notre patrie est en péril de mort.
Luttons tous pour la sauver!

VIVE LA FRANCE !

GÉNÉRAL DE GAULLE

QUARTIER-GÉNÉRAL,
4, CARLTON GARDENS,
LONDON, S.W.1

TO ALL FRENCHMEN

LONG LIVE FRANCE!

KRIEGS-WEHRMACHTSHAFTANSTALT VALENCIENNES

1.) Allgemeine Bestimmungen :

Es ist nur auf die vorgedruckten Linien zu schreiben.
Briefe von Gefangenen und an diese sind deutlich zu schreiben und dürfen nur Familienangelegenheiten behandeln.
Briefe, deren Inhalt zu Beanstandungen Anlass gibt, werden nicht befördert und nicht ausgehändigt.
Den Briefen an Gefangene dürfen keinerlei Gegenstände beigelegt werden.

2.) Briefverkehr :

Jeder Gefangene darf in der Regel montags alle vierzehn Tage einen Brief absenden und aller acht Tage einen Brief erhalten.
Briefe an Gerichte oder sonstige deutsche Behörden und Dienststellen sind zeitlichen Beschränkungen nicht unterworfen.
Im Falle eines Missbrauches wird Schreibverbot ausgesprochen.
Alle ein- und ausgehende Post unterliegt der Zensur. Briefverkehr nur in deutsch oder französisch.

3.) Besuche :

Besuche - nur eine Person - sind zugelassen : Donnerstag von 9.00 bis 11.00 Uhr.
Vorläufig Festgenommene - Besucher sind nicht zugelassen.
Untersuchungsgefangene - Besuche aller 6 Wochen nur nach vorheriger Genehmigung der die Untersuchung führenden Stelle, bzw. des Gerichtes.
Strafgefangene : Besuche aller 6 Wochen.
Kinder im Alter bis zu 16 Jahren werden zum Besuch nicht zugelassen.

4.) Pakete.

Abgabe von Paketen nur mit Wäsche, Seife und Lebensmitteln alle 14 Tage in den Besuchsstunden. Zugelassen wird nur ein Paket im Höchstgewicht von 6 Kilo.

1.) Instructions générales :

Les prisonniers sont tenus d'écrire sur les lignes.
Les lettres des détenus et celles adressées aux détenus sont à écrire lisiblement et ne peuvent traiter que d'affaires de famille.
Les lettres dont le texte ne correspondrait pas à ces prescriptions ne seraient ni expédiées ni remises.
Il est interdit d'ajouter des objets aux lettres.

2.) Correspondance :

En général, chaque prisonnier peut écrire et recevoir une lettre tous les quinze jours.
Ne sont pas soumises à ce règlement les lettres des détenus adressées aux tribunaux ou aux autres autorités allemandes.
En cas d'abus, toute correspondance serait interdite.
Tout le courrier est censuré.
Les lettres doivent être écrites en allemand ou en français.

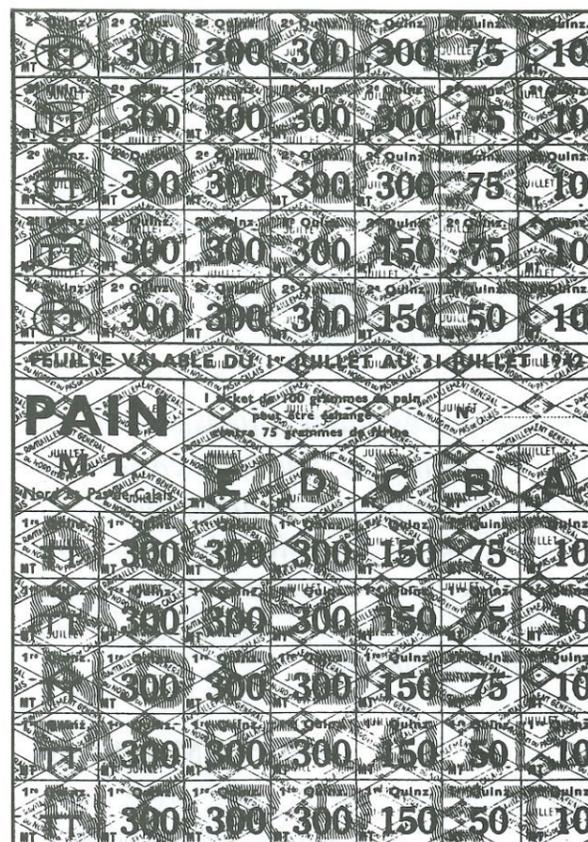
3.) Visites :

Les visites (seulement une personne pour chaque prisonnier) sont admises jeudi de 9 à 11 heures.
Arrêtés provisoirement : Visiteurs ne sont pas admis.
Prévenus : Visite toutes les 6 semaines, avec autorisation écrite du tribunal militaire chargé de l'instruction.
Condamnés : (après confirmation du jugement) Toutes les 6 semaines.
Les enfants en-dessous de 16 ans ne sont pas admis aux visites.

4.) Collis :

Des colis (un pour chaque prisonnier) contenant du linge, du savon et des vivres peuvent être déposés tous les quinze jours pendant les heures de visite. Poids maximum 6 kilos.

Règlement de la prison allemande installée dans la Kommandantur à Valenciennes



Le rationnement est institué. La carte de pain ne fournit que 300 g de pain par jour.
Cette carte de travailleur de force en donne 375 g.

AVIS

Extrait de la LOI 428
du 22 Juillet 1943

ARTICLE 1^{er} - Les Français peuvent contracter un engagement volontaire pour combattre le bolchevisme hors du territoire dans les formations constituées par le Gouvernement allemand

"WAFFEN SS"
pour y être groupés dans une unité française.

ARTICLE 2 - Ceux qui, appartenant à cette unité, combattront effectivement hors du territoire, bénéficieront des avantages prévus par les lois et règlements relatifs à la Légion des Volontaires français contre le bolchevisme.

Conditions très avantageuses.

Départ immédiat ou différé.

BUREAUX DE RECRUTEMENT :

LILLE - 14, rue Faidherbe; ROUBAIX - J. Grand'Rue;
LENS - 36, rue de la Paix; TOURCOING - Grand'Place (Chamade);
DOUAI - 9, rue de Bellain; CALAIS - J. Boulevard de La Fayette;
BRUAY-EN-ARTOIS - 125, rue de la République.

Affiche de recrutement de la Waffen SS.

Carte de distribution de vivres diffusée à l'été 1940 dans le Nord-Pas-de-Calais.

N. S. V. Dossier N° _____

ASSISTANCE NATIONALE SOCIALISTE

Num. Rue

Nombre de personnes

Renseignements complémentaires :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36
37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48
49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60
61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72
73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84
85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96

C'est le maître de l'Allemagne, Adolf Hitler, qui donne cela à vos femmes et à vos enfants.

Aulnoy-Lez-Valenciennes La guerre 39-45, l'occupation, la libération

1940

Constitution d'un comité de guerre. Le président Florent Namur (1886-1963), ajusteur, fait fonction de Maire jusqu'au 23 novembre 1941.

1941

Election de Florent Namur jusqu'au 13 octobre 1944.

1944

Le 10 octobre est nommée, par la Préfecture du Nord, la délégation municipale dont le Président est Robert Monier, jusqu'au 7 mars 1945 (démission).

1945

De mars au 19 mai : nomination par le Gouvernement Provisoire de la République d'une délégation spéciale dont le président est monsieur le professeur Tual (1888-1982).

Le 19 mai, élection d'Emile Vaillant (1897-1980), métallurgiste, jusqu'au 21 mars 1971.

La guerre vécue et racontée par des Aulnésiens



J'avais onze ans lorsque la guerre a été déclarée.

Je me souviens de l'action des résistants aulnésiens, notamment d'un de leurs chefs : Alexandre Viennot.

Il s'est échappé quand les Allemands sont venus l'arrêter, il a sauté par la fenêtre, il s'en est sorti indemne.

Malheureusement ceux-ci l'ont rattrapé en lui tirant des rafales de mitraillette dans les jambes. Il a été emmené et déporté en camp de concentration.

Un groupe de résistants aulnésiens faisait sauter des parties de voies de chemin de fer entre le pont de Maing-Famars et Trith-Le-Poirier, Valenciennes ou déboulonnaient les voies pour faire dérailler les trains qui emmenaient du matériel aux Allemands.

Maurice Marchand.



Pendant la guerre, je faisais partie d'un groupe de secouristes.

Je me souviens des files d'attente à la mairie pour obtenir des tickets de viande ou de pain.

Chez nous, on se débrouillait comme on pouvait. Les fermiers des environs nous donnaient du blé qu'on allait moudre pour obtenir de la farine et faire du pain.

Pour faire du beurre, après la traite des vaches, on laissait refroidir le lait et on retirait la crème. On la mettait au frais pendant 8 jours, on sortait la bouteille, on agitait très fort et on obtenait le beurre.

Bien souvent, dans nos ragoûts, le cube de bouillon remplaçait la viande. Au moins cela parfumait.

Nous tricotions des chaussettes, des gants pour les prisonniers. L'Abbé Michaux organisait des kermesses.

La Mairie achetait des denrées pour envoyer des colis aux soldats français prisonniers en Allemagne. Nous allions confectionner les colis destinés à nos proches.

Je suis orpheline de mère, mon père était prisonnier en Allemagne depuis mai 40.

Lorsqu'il a été libéré, je suis restée 4 mois sans nouvelle de lui.

Maria Batillot.



Des souvenirs de la guerre, j'en ai plein. Simplement, certains m'ont marqué plus que d'autres.

Je me souviens lorsque les Allemands sont arrivés en 1940, les soldats français s'étaient débarrassés de leurs armes : fusils, mitraillettes, obus, grenades.

Nous avions 13-14 ans à l'époque, nous récupérions la poudre des munitions et avec, nous faisons d'immenses feux...

En 1940, les gens, le soir, avaient l'habitude de se réunir sous la houlette du curé Gustave Michaux pour le salut.

C'était une prière pour les blessés, les prisonniers, les évacués.

Un soir, nous étions gamins, nous avons récupéré des fils électriques et avec, nous avons bloqué la porte.

Les gens, à l'intérieur, tambourinaient sur la porte pour pouvoir sortir.

Nous, nous étions dehors à les écouter.

C'est un de mes plus grands fous-rires.

Il faut savoir que j'ai fait huit fois ma communion !

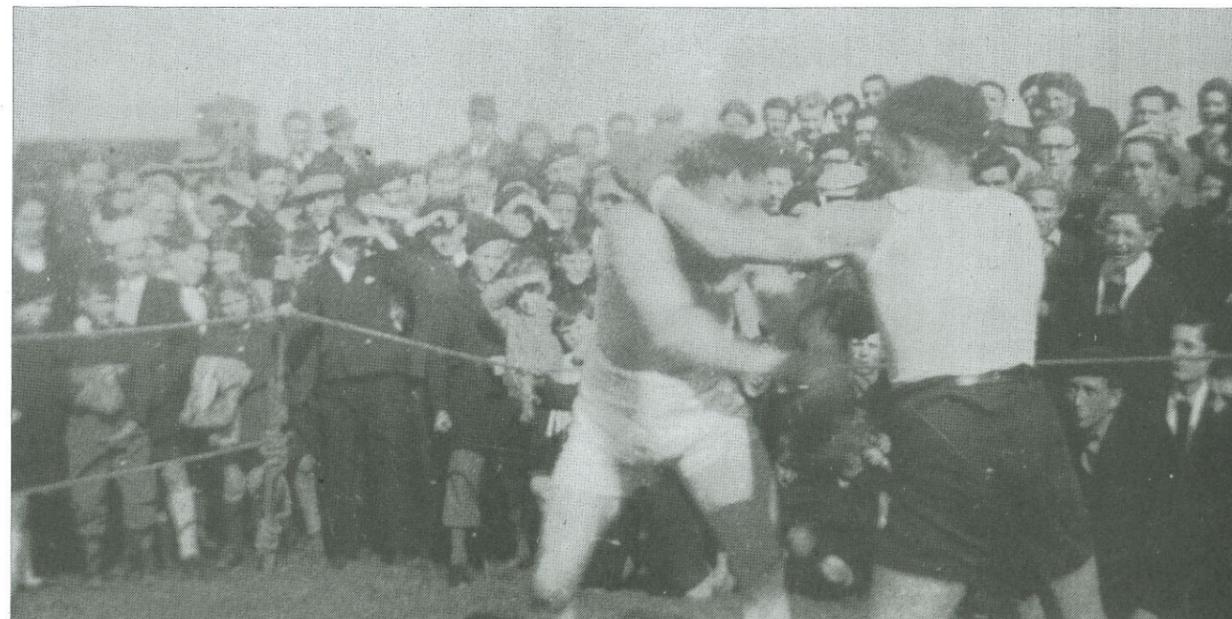
Chaque dimanche des évacués rentraient alors monsieur le Curé refaisait une messe pour les enfants qui n'avaient pu être là à la précédente.

En 1943-44, dans la rue du Moulin, certains cafés organisaient des bals défendus.

A force, ils ont commencé à être connus, lorsque la police débarquait, les gens se sauvaient à travers les pâtures, enjambant la rivière.

Chemin des Postes, des résistants ont incendié une voiture allemande. Un Allemand a été tué, un résistant Samuel Payen a été blessé.

Henri Maillard.



1944 – Matches de boxe. Combat poids lourds entre Julien André et Charles Bigayon.



Le lundi de Pentecôte 1944 sur le terrain de football (qui se trouvait à l'époque rue René Mirland, juste avant les bâtiments des services techniques municipaux) s'est déroulé un tournoi de boxe tout l'après-midi.

Ce tournoi était réservé au départ pour les non pratiquants. L'idée était venue d'une bande de copains, joueurs de football qui cherchaient un moyen de récolter un peu d'argent afin d'envoyer des colis aux soldats français prisonniers en Allemagne.

Les inscriptions avaient lieu au café Petit, place Roger Salengro (actuellement Le Vieux Manoir). Rapidement débordé par

l'engouement que l'idée provoque auprès des Aulnésiens, nous avons eu la sagesse de faire appel à monsieur Mascart, champion d'Europe de la discipline, qui dirigeait le club de boxe de Valenciennes. Avec gentillesse, il nous a aidés gracieusement en prêtant des gants de boxe pour les rencontres et surtout en nous conseillant techniquement pour l'organisation du tournoi (surface du ring, durée des rounds...).

Et enfin, pour que tout se déroule dans les règles, il envoya deux de ses meilleurs boxeurs pour arbitrer les rencontres et manager les concurrents. Ces deux boxeurs étaient André Carrigant et André Thomasse.

Le beau temps était de la partie et ce fut une réussite complète avec une recette importante pour nos prisonniers.

Edouard Morel.



Matches de boxe. Combat entre Félix Moyaux et Jules Hubert.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
303 F. F. I.
SECTEUR DE VALENCIENNES
O. R.
NOM *H. Baillan*
Prénom *Hu*
Domicile *Aulnoy-lez-Valenciennes*
Le Chef de Secteur *Aulnoy-lez-Valenciennes*

COMMUNE d' AULNOY-lez-Valenciennes
-:-:-:-:-

Monsieur le Sous-Préfet
VALENCIENNES

J'ai l'honneur de faire connaître à Monsieur le Sous-Préfet par circulaire du 16 juin 1942 sur le compte rendu de distribution des tickets de bougies que nous n'avons reçu jusqu'à présent aucun tickets de bougies.

Demande faite en date du 8 Juin 1942.
AULNOY, le 20 Juin 1942.
le Maire,

Correspondance ou documents officiels durant la guerre

DEMANDE DE LIBERATION D'UN PRISONNIER
GESUCH UN FREILASUNG EINES GEFANGENEN

NAME	MINEUR	NOM	MINEUR
ZUNAME	Alfred	PRENOM	Alfred
GEBOREN DEN	II avril 1917	NE LE	II avril 1917
WOHNORT	AULNOY	DOMICILE	AULNOY
DIENSTRAGRAD	2ème Classe	GRADE	2ème Classe
KLASSE	1937	CLASSE	1937
MIL EIGENSCHAFTEN	168 R.I.	AFFECTATION MILITAIRE	168 R.I.
KINDER	Célibataire	ENFANTS	Célibataire
ZIVIL BERUF	Sciour	PROFESSION CIVILE	Sciour
LAGER ADRESSE	Stalag III C 344	ADRESSE AU CAMP	Stalag III C 344
NUMER MATRIKUL	57.232	NUMERO MATRICULE	57.232

Le Maire de la Ville de AULNOY soussigné certifie que la présence de M. MINEUR Alfred est indispensable à l'activité économique du pays.

Der Unterzeichnete Bürgermeister der Stadt bescheinigt hiermit dass die Anwesenheit des Herrn MINEUR Alfred für die Aufhebung des Wortschaftleben unentbehrlich ist.

LE MAIRE,
DER BÜRGERMEISTER

Mammie



Aulnoy-lez-Valenciennes, le 16 janvier 1941.

Monsieur l'Ortskommandant
Valenciennes

J'ai l'honneur de vous faire connaître, en réponse à votre lettre du 10 décembre dernier relative à la Défense Passive que toutes les mesures nécessaires ont été prises pour que l'occultation des lumières des maisons doit être réalisée à 100% du coucher au lever du soleil.

Veillez agréer, Monsieur l'Ortskommandant, mes respectueuses salutations.

Maisons de la commune endommagées par faits de guerre

Rue de Feleine, une maison appartenant à Madame Veuve Brouillard. Dommages estimés de 10 000 F à 50 000 F.

Place Roger Salengro, une maison appartenant à Emile Moyaux. Les dommages moyens sont estimés de 10 000 F à 50 000 F.

Rue du Moulin, une maison appartenant à Alfred Lacoste. La toiture a été réparée provisoirement ainsi que la remise. Les dommages sont estimés à environ 10 000 F.

Rue du Moulin, une autre maison appartenant à Alfred Lacoste. Seuls les travaux de déblaiement ont été effectués. Dommages de 10 000 F à 50 000 F.

Rue du Moulin, une écurie appartenant à Alfred Lacoste. La toiture est en partie réparée. Dommages de moins de 10 000 F.

Rue René Mirland, une maison appartenant à Jules Detourbe. Dommages de 10 000 F à 50 000 F.

Rue René Mirland, une autre maison appartenant à Jules Detourbe. Petits dommages de moins de 10 000 F.

Rue René Mirland, une maison appartenant à madame veuve Bury-Froissart. Dommages moyens de 10 000 F à 50 000 F.

Chemin Vert, une maison appartenant à Jules Hourriez. Dommages moyens de 10 000 F à 50 000 F.

Chemin Vert, 5 maisons appartenant à monsieur Gottiaux. Petits dommages de moins de 10 000 F pour chacune.

Chemin Vert, une maison appartenant à Gustave Fromont. Dommages moyens de 10 000 F à 50 000 F,

Chemin Vert, une grange couverte en tôle, une écurie et deux hangars appartenant à Gustave Fromont. Petits dommages de moins de 10 000 F.

Rue René Mirland, une maison appartenant à madame veuve Poix. Dommages moyens de 10 000 F à 50 000 F.

Rue René Mirland, une maison appartenant à Léon Poix. Dommages moyens de 10 000 F à 50 000 F.

Rue René Mirland, une maison appartenant à madame Ledrole-Despinoy. Petits dommages de moins de 10 000 F.

Rue René Mirland, un mur de clôture appartenant à Charles Maillet, brasseur. Dommages moyens de 10 000 F à 50 000 F.

Deux serres, une maison, une grange appartenant à monsieur Frélon, jardinnier-fleuriste. Dommages moyens de 10 000 F à 50 000 F.

Rue du Pont, un hangar appartenant à Georges Bara. Dommages moyens de 10 000 F à 50 000 F.

Route Nationale, une grange appartenant à madame veuve Léon Delgrange. Dommages moyens de 10 000 F à 50 000 F.

Quartier Voltaire, un poulailler et tout le matériel agricole appartenant à Rémi Bréda. Petits dommages de moins de 10 000 F.

Rue Henri Durre, une buanderie et terrasse appartenant à monsieur Goubet. Petits travaux de moins de 10 000 F.

Chemin Vert, une maison appartenant à monsieur Baily. Dommages moyens de 10 000 F à 50 000 F.

Le 2 septembre 1944 : la Libération



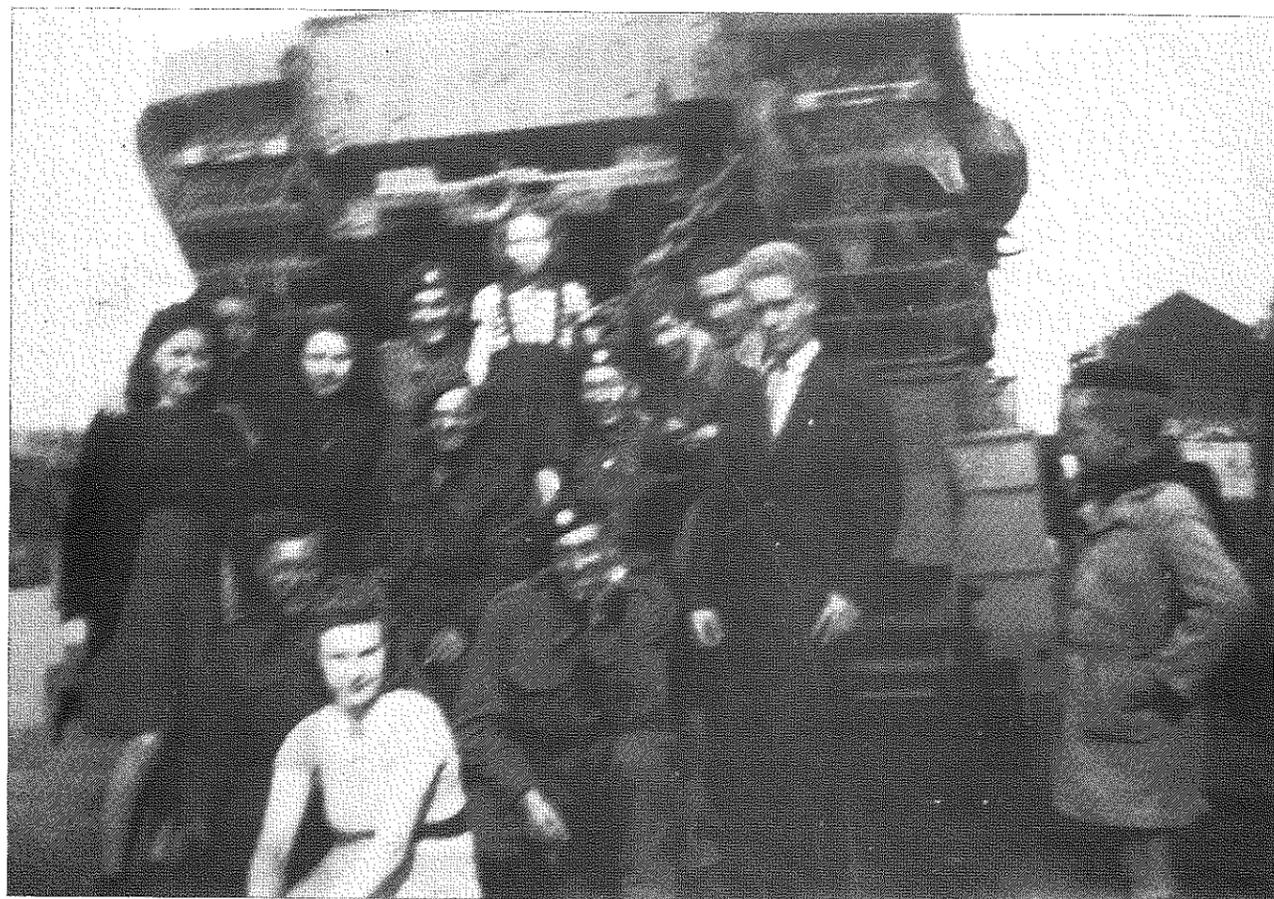
En septembre 1944, après le passage des éléments d'avant-garde américains qui ouvraient la route, le transport du matériel lourd est acheminé sur le front par nos alliés.

Les riverains de la Route Nationale (aujourd'hui avenue de la Libération) profitent d'un arrêt des engins pour manifester leur joie et leur sympathie à nos libérateurs.

Sur ces photos, il s'agit en l'occurrence de soldats Anglais qui posent avec nous pour la photo souvenir.

Edouard Morel





Une rumeur montait, s'enflait, couvrant tout le village pour arriver jusqu'en Mairie : «Les Américains arrivent !».

Et en effet, nous avons vu débarquer quatre jeeps de l'armée américaine, venant de Famars et se dirigeant vers Valenciennes.

Nous nous sommes dépêché de sortir les drapeaux pour pavoiser le village. Puis, ne faisant qu'une, une foule ivre de joie et d'espoir est montée vers la route Nationale par le Pont d'Aulnoy, heureuse de l'arrivée des libérateurs.

Je me souviens très exactement encore maintenant des sentiments qui m'ont envahie ce jour là, la liberté enfin retrouvée, l'espoir que tout soit enfin terminé.

Puis brusquement, des cris : «Les Allemands sont derrière !».

Alors une course effrénée s'est engagée pour redescendre vers le village. Mais quatre automitrailleuses allemandes nous poursuivaient et tiraient sur la foule. Dans la rue du Moulin, deux hommes ont trouvé la mort devant la ferme Lacoste.

Harcelés par les résistants, les Allemands ont néanmoins continué à tirer sur la foule. Robert Michaux a été tué route Nationale, près de son domicile.

Plus tard les Allemands se sont enfuis, chassés par l'armée américaine qui a envahi le village.

Les Américains distribuait du chewing-gum et du chocolat, on s'embrassait.

Nous étions le 2 septembre 1944, Aulnoy venait d'être libérée.

M.T.



Le jour où les Américains ont débarqué à Aulnoy, nous sommes tous montés route Nationale. Après le passage des chars, nous avons dû fuir, une voiture allemande arrivait. Ils ont tiré de tous côtés.

Nous avons de suite aménagé deux classes de l'école (qui était à l'époque située dans

l'enceinte de la mairie) en salles pour recevoir les blessés. Nous avons eu trois morts, Liénard Matta, Gérard Huet et une troisième personne dont le nom m'échappe.

Ma vie durant, j'aurai la vision de ces corps massacrés.

J'avais 18 ans.

Maria Batillot.



Le jour de la Libération, nous sommes tous montés route Nationale et avons vu les premiers chars américains pénétrer dans la ville. La population était en liesse.

Puis quelqu'un a crié «Attention, les Allemands reviennent !». Une voiture en effet, arrivait, elle s'est mise à tirer de tous côtés.

Nous nous sommes enfuis par le terrain de football (à l'époque, situé rue René Mirland). Mon père est tombé, blessé à la jambe juste en face du n° 37 de la rue René Mirland.

René Ledrole, lui s'est couché sur le trottoir pour ne pas être atteint. Il n'y a pas encore longtemps on voyait les traces de balles sur les murs !

Les Allemands sont restés cachés quelques jours dans les bois du Mont Houy. Ils tiraient dans le village, deux résistants : Liénard Matta et Gérard Huet ont été abattus.

Un peu plus tard, c'est le proviseur du lycée Wallon qui s'est effondré devant le n° 1 de la rue du Moulin.

Il était venu habiter Aulnoy, parce que, pensait-il, c'était moins dangereux que de rester à Valenciennes.

Henri Maillard.

